

10), le président du Conseil jeta son dévolu sur deux personnages qui, pour être opposés par leurs conceptions philosophiques, n'en étaient pas moins de bons réactionnaires : *Ch. G. Eyschen* et Paul de Scherff.

Mais Mathias Simons n'avait pas le choix ! Encore à la date du 30 avril il avait écrit à De Cock, à la Haye : « . . . L'affaire est délicate et difficile à cause de la grande affaire en projet. Les hommes de la couleur désirée réunissant les hautes capacités requises sont rares. M. de Scherff convient parfaitement tant par sa position sociale que par son caractère et ses talents ; mais je crains que comme néo-luxembourgeois il n'effraie l'élément national et peut-être comme un peu trop réactionnaire. »

A la date du 16 mai, le *Prince Henri* fait part à M. Simons que le Roi approuvait la combinaison Eyschen-de Scherff (de préférence à celle groupant *Augustin* et de Scherff). Guillaume III, qui tenait absolument à ce que de Scherff fit partie du cabinet et qui craignait qu'il ne fit des difficultés, chargea M. de Haas de l'engager par une lettre particulière. (8)

Bref le 24 mai de Scherff *entra au Ministère* où, visiblement influencé par son père, il deviendra le principal artisan du Coup d'Etat*).

Quelques jours, avant que celui-ci ne fût consommé, le nom de de Scherff avait déjà été mis en avant. A preuve cette lettre citée d'après A. Collart : « S'il y a un coup d'Etat, on croit en ville que M. de Scherff sera gouverneur, parce que le Roi l'aime et l'estime très particulièrement et qu'il possède toute sa confiance. » (10)

On a peine à se figurer l'animosité qui régnait à l'égard des deux de Scherff au sein de la majorité « constitutionnelle » de la Chambre. Et il est significatif qu'encore de nos jours un auteur tout imprégné de la lecture du *Compte-Rendu* des séances, ait intitulé Paul de Scherff de « fossile étranger. . . parlant avec cette froideur glaciale du bureaucrate pour qui l'éclat des sentiments et de la vie ne sont que noir reflet de lettres et de paragraphes. » (11)

Jusqu'au 2. 6. 1857 de Scherff dirigea le département des Travaux publics. A partir de cette date le département sera repris par *G. M. Augustin*, de Scherff étant placé à la tête des chemins de fer. Après le départ d'*Em. Servais* et de *Ch. G. Eyschen* et lors de la constitution du cinquième ministère *Simons* (28. 11. 1857) qui ne comporta plus qu'un ministre d'Etat et deux « directeurs généraux », de Scherff conserva temporairement, c'est-à-dire jusqu'au 5. 2. 1858, « l'administration générale » des chemins de fer**). (12)

* Cf. e. a. une lettre du 4.11.1856 de Bismarck à v. Manteuffel. (9)

** Notre magistrat qui avait donc dirigé à son passage au gouvernement les départements nettement techniques, semble ne pas avoir été dénué de connaissances es travaux publics puisqu'au cours du démantèlement de la forteresse il figura comme conseiller du ministère de ce ressort. Selon l'architecte Ch. Arendt, de Scherff se serait acquis des titres de reconnaissance dans le domaine de l'embellissement de la ville et, tout particulièrement, du parc. (13) Et le nécrologue du « *Luxemburger Zeitung* » lui attribue même le mérite du choix judicieux que l'on avait fait en la personne de l'éminent architecte-paysagiste *André*. (14)